

**Compte - Rendu du 7^{ème} Comité de Programmation Leader+ Pays Midi-Quercy
Du 10 Novembre 2005 à Nègrepelisse**

• **Membres "élus" présents (5 présents /8) :**

M. CAMBON Jean (Président CC TVA)
M. COLINET René (1^{er} Vice Président CC TVA)
M. CAMBON Jean-Marc (Maire de Lavaurette - Suppléant de Mr COLIN)
M. PETIOT Christian (Vice-Président CC QRGA)
M. CAZES Jean-Michel (Vice-Président CCQV)

• **Membres "privés" présents (10 présents/12) :**

M. CAYROU René (CDD, membre commission 1)
M. CAZES Georges (CDD, animateur commission 4)
Mme ETINEAU Claire (CDD, membre commission 3)
Mme MARTIN Sabine (CDD, membre commission 1)
M. MASSEREY Pierre (CDD, rapporteur commission 6)
Mme MERIC Dominique (CDD, rapporteur commission 4)
M. PESSOTO Gino (CDD, animateur commission 1)
M. RAEVEN Pierre (CDD, animateur commission 3)
Mme SERRA Roselyne (CDD, rapporteur commission 3)
M. DE VESINS Claude (CDD, animateur commission 5)

• **Membres de droit :**

Mme RIVOT Véronique (CNASEA)

• **ADERGES :**

Mme BARTHE (IUT – UTM)
M. JEANNOUTOT (ADERGES)
M. TAULELLE (IUT – UTM)

• **Techniciens :**

Melle DANIEL Bertille (Coordinatrice Charte Paysagère Leader+)
M. DARBOIS Philippe (Directeur SM PMQ)
Melle GHIATI Jihan (Coordinatrice Tourisme et Culture Pays Midi-Quercy)
Mme VIGUIER Marie-Christine (Gestionnaire du Programme Leader+)

• **Membres invités (co-financeurs)**

Mme Roland Ofelia (Service Développement Local du Conseil Général)

• **Excusé :**

M. MASSAT André (Président CC QRGA)
Mme LAUZIN GROLEAU (Directrice CC QRGA)

Le double quorum est vérifié.

Rappel de l'ordre du jour :

- I Evaluation intermédiaire du programme Leader+ "Midi-Quercy" : rendu du rapport réalisé par l'ADERGES (Université Toulouse Mirail)
- II Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy"
- III Reprogrammation d'actions ayant fait l'objet d'une modification du plan de financement
- IV Présentation d'un projet de coopération sur la culture occitane
- V Informations sur les rencontres à Forcalquier

I Evaluation intermédiaire du programme Leader+ "Midi-Quercy" : rendu du rapport réalisé par l'ADERGES (Université Toulouse Mirail)

M. CAMBON introduit la présentation en rappelant l'intérêt particulier de réaliser une évaluation intermédiaire du programme Leader+ Midi-Quercy avec une Université.

M. TAULELLE puis M. JEANNOUTOT présentent un power point (ci-joint) illustrant le contenu du rapport réalisé par l'ADERGES (U.T.M.).

Réactions du Comité sur le rapport d'évaluation :

Mme RIVOT (CNASEA) souligne la qualité du rapport notamment car il **précise clairement les spécificités du programme Leader+ qui sont le caractère pilote, innovant et partenarial.**

Le graphique en « toile d'araignée » est particulièrement intéressant pour cela.

De plus, la présentation d'actions remarquables, phares, permettra d'illustrer concrètement les objectifs Leader+.

Mme SERRA fait remarquer que les priorités transversales Européennes (emploi, environnement, égalité hommes/femmes, NTIC) ne sont pas forcément adaptées aux projets présentés au programme Leader+. Est-ce pénalisant pour l'évaluation du programme Leader+ Midi-Quercy ?

Il est répondu que le respect de ces priorités européennes dites transversales n'est pas contractuel. De plus, la nature des actions du programme leader+ (immatérielle) et le domaine choisi en Midi-Quercy (Valorisation des ressources naturelles et culturelles) ne facilitent pas le respect des priorités européennes.

M. CAMBON suggère de montrer en quoi ces critères UE sont naturels et cohérents avec notre Pays Midi-Quercy. Sont-ils perçus par les acteurs comme des contraintes administratives indépendantes de leur projet ?

On doit pouvoir estimer le nombre d'emploi direct créé pour mettre en œuvre les projets programmés.

Certains membres du CDD pensent qu'il faudrait accentuer le volet « mise en réseau des acteurs » qui était mentionné dans notre stratégie Leader+ Midi-Quercy initiale. Il faudrait développer ces compétences car elles ne sont pas naturelles et la concurrence entre structure peut parfois aller à l'encontre de la mise en réseau des acteurs.

Mme MERIC souhaiterait qu'un accompagnement spécifique des associations soit mise en place sur ce volet.

M. CAMBON demande de travailler la question en proposant des fiches opérationnelles.

M. DARBOIS propose que le critère « mise en réseau » soit explicitement mentionné dans la grille multicritère d'analyse de projet et qu'il puisse être quantifié.

Mme RIVOT informe le comité que certains GAL demandent systématiquement que 3 partenaires minimum soient associés aux projets portés par des associations.

M. PETIOT suggère tout d'abord d'identifier tous les acteurs du thème fédérateur choisi, pour ensuite les inciter à intégrer un réseau partenarial.

Melle DANIEL demande des précisions sur la notion d'ingénierie du développement local que le rapport préconise de pérenniser.

L'évaluateur considère que la structure d'animation gestion du GAL portée par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy en relation avec les Communautés de Communes et les porteurs de projets apporte un accompagnement global indispensable à la cohérence des projets.

Le document final sera adressé aux membres du Comité de Programmation prochainement.

II Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy"

Ci-joint listing des opérations Leader+ proposées au Comité du 10/11/05 et fiches projets.

Opération n°48 : "Développement des activités et animation du centre de ressources pour l'environnement, le développement durable et le patrimoine du Pays Midi-Quercy (2005/2006)"

Maître d'ouvrage : Association Al País de Boneta

Coût total éligible : 122 858 € TTC

Union européenne : 46 743 € (38.05 %)

Conseil Général via Leader+ : 30 120 € (24.52 %)

Décision du Comité : *avis favorable (o)*

Le Comité a proposé que des actions pratiques et démonstratrices soient mise en oeuvre dans le cadre des animations thématiques proposées par le centre de ressources (ex. : restauration des murets de pierre, plantation de haies). Le comité a également demandé que la mise en réseau des acteurs locaux soit mentionnée de façon plus explicite dans les objectifs du centre de ressources.

De plus, l'association maître d'ouvrage de l'opération a évoqué une piste de coopération sur la formation aux métiers de la pierre suite à la participation à un colloque national sur ce sujet en Ariège.

Opération n°49 : "Promotion et communication touristique du Pays Midi-Quercy (2005)"

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 81 578 € TTC

Union européenne : 32 631.20 € (40%)

Décision du Comité : *avis favorable (o)*

La communication proposée concerne la mise en réseau des acteurs touristiques et la promotion globale de la destination touristique du Pays Midi-Quercy. De fait, il ne s'agit en aucun cas, ici, de financer le fonctionnement courant du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy ainsi que sa communication institutionnelle .

Le comité a suggéré de prendre contact avec le SEGPA du Lycée professionnelle de CAUSSADE pour la réalisation de la signalétique en bois du sentier GRP du PMQ ;

Opération n°50 : "Mise en œuvre de la Charte Paysagère « Patrimoine et Paysages pour Demain » du Pays Midi-Quercy (2005)"

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 18 000 € TTC

Union européenne : 7 200 € (40%)

Décision du Comité : *avis favorable (o)*

Il est précisé que les autres actions de la mise en oeuvre de la Charte Paysagère sont financées par d'autres fonds (FEDER). La DIREN a été sollicitée par courrier le 31/05/05. Après analyse du dossier, il apparaît qu'une partie du volet "appui technique" (cartographies agricoles) n'est pas éligible au titre du FEDER et a donc été proposé à Leader+.

Un questionnaire a été soumis aux communes, à certains services de l'Etat (DDE, DDAF) et à 2 bureaux d'étude urbanisme chargés de la révision de PLU en Pays Midi-Quercy. Ces questionnaires sont actuellement en cours de traitement par l'ADASEA. Ils permettront de vérifier les modalités d'utilisation, le niveau de satisfaction et l'appropriation de cette cartographie au sein de chaque commune. Il est précisé également qu'une très grande majorité des données récoltées ne figuraient pas dans les autres recensements déjà effectués (Nombre de cédants potentiels âgés de + de 54 ans , surface totale des blocs fonciers de ces cédants potentiels , nombre de jeunes susceptibles de s'installer). D'ores et déjà, le Comité s'est réjoui de l'utilisation de cette cartographie, notamment lors de l'élaboration de nouveaux documents d'urbanisme (PLU)

SUIVI DU PLAN DE FINANCEMENT

après validation du Comité de Programmation du 10 novembre 2005

NOM DU GAL :	SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI QUERCY
---------------------	---

Intitulé de la sous-mesure	Coût total éligible			FEOGA O			Nombre d'opérations		Coût moyen total éligible	Coût moyen montant Feoga
	Initial	Programmé	%	Initial	Programmé	%	Prévues	Programmées		
1.Améliorer la connaissance des ressources physiques du territoire	560 000 €	378 310 €	67.56%	280 000 €	181 414 €	64.79%	12	7	54 044.23 €	25 916.29 €
2.Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale	360 000 €	229 136 €	63.65%	180 000 €	81 897 €	45.50%	20	6	38 189.33 €	13 649.50 €
3.Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger des nouveaux acteurs	500 000 €	373 173 €	74.63%	250 000 €	174 738 €	69.90%	16	9	41 463.67 €	19 415.33 €
4.Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi-Quercy	240 000 €	15 000 €	6.25%	120 000 €	7 500 €	6.25%	15	1	15 000.00 €	7 500.00 €
5.Valoriser les "usages" du patrimoine naturel et culturel, vecteurs d'une identité territoriale pour le Midi-Quercy	590 000 €	355 443 €	60.24%	295 000 €	161 322 €	54.69%	25	13	27 341.75 €	12 409.42 €
6.Affirmer une destination Midi-Quercy, basé sur une forte qualité environnementale et culturelle.	240 000 €	196 168 €	81.74%	120 000 €	89 926 €	74.94%	12	5	39 233.60 €	17 985.24 €
7.Assistance technique-gestion du programme Leader+	240 000 €	55 200 €	23.00%	120 000 €	27 600 €	23.00%	5	2	27 600.00 €	13 800.00 €
8.Pilotage et animation du programme Leader+	240 000 €	57 900 €	24.13%	120 000 €	28 950 €	24.13%	5	2	28 950.00 €	14 475.00 €
9.Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du programme Leader+	30 000 €	8 654 €	28.85%	15 000 €	4 327 €	28.85%	1	1	8 654.00 €	4 327.00 €
TOTAL	3 000 000 €	1 668 983 €	55.63%	1 500 000 €	757 675 €	50.51%	111	46	36 282.25 €	16 471.19 €

Mesure 2 : 5 chaudières programmées pour 1 dossier présenté

III Re-programmation d'actions ayant fait l'objet d'une modification du plan de financement

REPROGRAMMATION des OPERATIONS LEADER+ PAYS MIDI-QUERCY le 10 novembre 2005

			COUT	UE	CG	CR	ETAT	AUTRE	AUTOFI
7	Informatisation et mise en réseau de la médiathèque Intercommunale de Nègrepelisse	Plan de financement proposé en CP	12 722.00 €	6 361.00 €			3 817.00 €		2 544.00 €
				50.00%			30.00%		20.00%
	C.C. Terrasses et Vallées de l'Aveyron N° présage : 10873	Nouveau Plan de financement	12 658.42 €	5 710.21 €			4 416.91 €		2 531.30 €
				45.11%			34.89%		20.00%

Sous réalisation et maximum 80% d'aide publique

			COUT	UE	CG	CR	ETAT	AUTRE	AUTOFI
14	Lancement de l'opération Bistrots de Pays Midi-Quercy S.M.P.M.Q.	Plan de financement proposé en CP	20 338.00 €	8 135.00 €	4 068.00 €	4 068.00 €			4 067.00 €
				40.00%	20.00%	20.00%			20.00%
	N° présage : 12744	Nouveau Plan de financement	20 228.00 €	8 135.00 €	4 068.00 €	4 047.85 €			3 977.15 €

			COUT	UE	CG	CR	ETAT	AUTRE	AUTOFI
32	Promotion et Communication touristique du pays Midi Quercy S.M.P.M.Q.	Plan de financement proposé en CP	32 000.00 €	16 000.00 €	9 600.00 €				6 400.00 €
				50.00%	30.00%				20.00%
	N° présage : 13796	Nouveau Plan de financement	30 620.24 €	15 310.12 €	9 600.00 €				5 710.12 €
				50.00%	31.35%				18.65%

Sous réalisation

Le Comité de Programmation valide ces propositions

IV Présentation d'un projet de coopération sur la culture occitane

4.1 Projet de Coopération

Mlle GHIATI présente ce nouveau projet de coopération pour lequel le **GAL Midi-Quercy est chef de file**. Les CAL partenaires de ce projet sont :

- GAL Porte de Gascogne (Midi-Pyrénées)
- GAL Armagnac (Midi-Pyrénées)
- GAL Périgord-Vert (Aquitaine)
- GAL Pays de Guéret (Limousin)

Origine du projet et identification des partenaires

La genèse de ce projet se trouve dans les constats suivants :

- ✓ La culture occitane constitue un des fondements historiques de l'identité des territoires partenaires
- ✓ Le nombre de locuteurs occitans diminue de façon alarmante
- ✓ Les jeunes générations sont peu familiarisées avec la langue et la culture occitane
- ✓ L'installation croissante de nouvelles populations ignorantes de cette culture représente un risque pour la cohésion sociale des territoires
- ✓ Un travail analogue de conservation de la mémoire occitane, a été réalisé chez 3 des 5 territoires partenaires, Midi-Quercy, Portes de Gascogne et Armagnac.

La réflexion des ces territoires s'est orientée sur les actions de valorisation à mener, pour assurer la diffusion de la culture occitane et permettre la sensibilisation d'un public élargi.

En somme, un projet de coopération ...

- ✓ Pour favoriser une ré appropriation par les « les autochtones » en valorisant la culture et la langue « maternelle », en les associant en retour de leur participation initiale au travail de collecte.
- ✓ Pour sensibiliser les nouveaux arrivants, les jeunes et favoriser la compréhension mutuelle entre les 3 types de population citées.
- ✓ Pour créer un lien entre nouveaux arrivants et autochtones initiés ou non à la culture occitane
- ✓ Pour favoriser les liens intergénérationnels

La plus-value

Le projet doit permettre d'explorer de nouvelles méthodes de diffusion de la culture occitane à partir d'une mutualisation des informations, des outils et des moyens d'animation des différents territoires.

Un thème commun à la fois ludique et universel : le **personnage fantastique**, symbolisant chacun des territoires concernés.

Deux actions communes sont projetées dans le cadre de ce projet de coopération Leader + :

- ✓ La création et la diffusion d'un spectacle vivant valorisant les ressources de chacun des partenaires du projet
- ✓ Un support complémentaire : la création d'un document audiovisuel utilisant les mêmes ressources documentaires et intégrant des images du spectacle vivant. Ce document sera associé à un livret pédagogique

Calendrier

Le projet de coopération est scindé en deux phases dont la réalisation s'échelonne sur deux ans : de janvier 2006 à décembre 2007.

Le comité de programmation approuve le projet.

4.2 Information générale sur la coopération

M. DARBOIS rappelle les enjeux de la coopération pour notre GAL Midi-Quercy.

- La structure d'animation du GAL (Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy) doit montrer l'exemple en initiant un projet de coopération sur la thématique traitée par le Pays (culture occitane en cours ; énergies en projet et charte paysagère avec réseau paysage ?).
- Puis **s'appuyer sur des opérateurs** (Maîtres d'ouvrages) ayant fait leur preuve de leur professionnalisme et capacité organisationnelle dans le plan de développement du GAL (volet 1) pour les inciter à se lancer dans de la coopération interterritoriale et/ou transnationale. On peut citer par exemple :
 - ✓ La Maison du Patrimoine : Sur la valorisation et la capitalisation de l'expérience d'inventaire numérisé du patrimoine bâti (voir avec URCAUE...) et restauration petit patrimoine.
 - ✓ Le Fond et La Forme : Sur les expériences innovantes d'offres culturelles en zone rurale favorisant le lien social et l'attractivité du territoire (inter-génération, nouveaux arrivants – autochtone...)

Remarque : La dynamique de coopération va permettre de donner un second souffle à la programmation du Plan de développement (ouverture vers l'extérieur, sur ce qui ce fait, avec qui, nouveaux réseaux,...) et également de donner des moyens complémentaires à des structures en place pour développer de nouvelles compétences et les faire évoluer.

Bilan actuel au niveau national (10/2005)

- ✓ 27 projets de coopération transnationale
- ✓ 24 projets de coopération interterritoriale.

V- Informations sur les rencontres à Forcalquier

M. DARBOIS et Mme SERRA relatent leur participation aux rencontres nationales Leader+ de Forcalquier en septembre 2005.

Mme SERRA a notamment demandé en plénière si la prise en compte très restrictive du bénévolat dans les dépenses éligibles des actions Leader+ étaient une spécificité française. Il lui a été répondu par l'affirmative.

Le Ministre délégué à l'aménagement du territoire est intervenu lors de la 2^{ème} journée des Rencontres pour notamment annoncer un appel à candidature en 2006 pour désigner des pôles d'excellence ruraux.

VI- Divers

Le Comité de Programmation Leader+ Midi-Quercy valide la proposition de la dotation complémentaire de 300 000 € réparties aux fiches actions 1,3,5.

ANNEXES

1. Power Point illustrant le contenu du rapport d'évaluation
2. Listing des opérations Leader + proposées au Comité de Programmation du 10 novembre 2005
3. Fiches projets